55 minutes
Mode d'emploi

Compte tenu des pratiques de la Direction, tentant systématiquement de s'opposer aux droits des salariés par l'intimidation, **l'Intersyndicale préconise à tous les salariés de se positionner 48 heures à l'avance, et ce pour tous les jours d'implication dans le mouvement quel que soit son positionnement.**

Exemples :
Le vendredi 17 avril avant minuit pour la journée du 20 avril ;
Le samedi 18 avril avant minuit pour la journée du 21 avril ;
Le Dimanche 19 avril avant minuit pour la journée du 22 avril ;
Etc.

Nous insistons sur la nécessité à ce que tous les salariés, même non concernée par l'horaire des 55 mn le jour J, fasse parvenir sa solidarité au mouvement en remettant son intention 48H avant afin de montrer son opposition au diktat de la direction.

Les moyens sont :

- Soit la remise du document fourni par la Direction à cet effet aux personnes habilitées par la direction à les recevoir ;
- Soit par courrier électronique aux adresses référencées par la direction.

Nous insistons sur la responsabilité de l'entreprise de vous libérer de toute obligation à l'heure dite pour vous permettre d'exercer votre droit de grève.
Pour vous y aider l'Intersyndicale vous rappelle l'importance de vous déclarer et de venir massivement dans vos dépôts et services et à l'Assemblée Générale à UTA à 9h30 le 20 avril.

Pour un succès du mouvement dans la forme que vous avez choisie (55 mn) en vue de sauver nos acquis à travers de véritables négociations, nous insistons sur le fait que seule la mobilisation de toutes et tous permettra réellement d'infléchir les positions de Keolis Lyon et de gagner tous ensemble dans l'unité.

Décidons tous ensemble de notre avenir
Franchissons ensemble le mur de l'indifférence et de l'infantilisme prônés par notre Directeur Général.

la cgt TCL — UNSA libres ensemble — Cfdt des choix, des actes TCL — FO — Syndicat CFTC La Vie à Défendre — CFE CGC

15/04/2009

Intersyndicale TCL